

# Programme Mercator

Guide de navigation  
en matière de facilitation  
des échanges



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES



# Lancement du Programme Mercator de l'OMD

La neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Bali (Indonésie) du 3 au 7 décembre 2013 dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, a conclu l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE), tel que figurant dans la Décision ministérielle du Paquet de Bali.

La Commission de politique générale de l'OMD qui s'est réunie à Dublin (Irlande) du 9 au 11 décembre 2013 a ensuite publié la Résolution de Dublin qui se félicite de la conclusion de l'AFE de l'OMC en soulignant l'engagement pris par l'OMD de mettre l'AFE efficacement en œuvre et en créant le Groupe de travail de l'OMD chargé de l'AFE qui traitera des aspects pratiques liés à la réalisation des attentes découlant de l'AFE.

En juin 2014, en présence du Directeur général de l'OMC Roberto Azevêdo, le Conseil de l'OMD a lancé une initiative stratégique à l'appui de la facilitation des échanges, à savoir le Programme Mercator de l'OMD. Ce Programme permet de mieux positionner l'OMD pour rassembler et promouvoir sous une nouvelle enseigne spécifique les efforts qu'elle déploie en matière de soutien à la facilitation des échanges.

L'objectif est d'aider les Membres de l'OMD du monde entier à appliquer les mesures de facilitation des échanges en utilisant les instruments et outils clés de l'OMD tels que la Convention de Kyoto révisée (CKR), à l'échelon national, régional et mondial, appuyant ainsi également différents efforts d'intégration régionale.

L'approche de l'OMD en matière de renforcement des capacités, qui va de l'aide au diagnostic à la planification stratégique et de la mise en œuvre au suivi et à l'évaluation, ainsi que ses normes et ses outils, comme son Dossier sur la compétitivité économique, ont commencé à être élaborés il y a des années et couvrent déjà pour une large part le soutien sur mesure que le Programme Mercator vise à apporter.

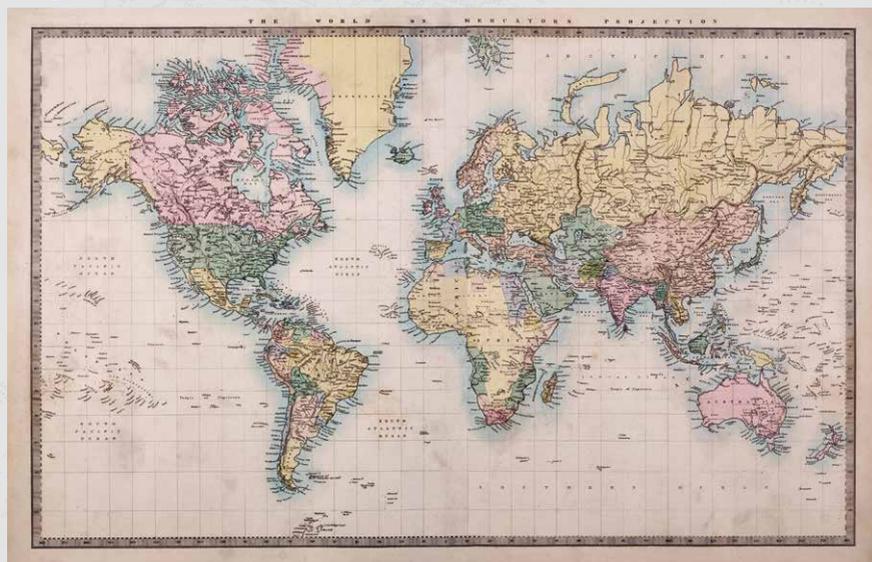
En outre, il est également reconnu au plan mondial que les administrations des douanes membres de l'OMD bénéficient largement du réseau mondial des Bureaux régionaux pour le renforcement des capacités et des Centres régionaux de formation de l'OMD, ainsi que de son vivier d'experts accrédités provenant de ses administrations Membres, dans de nombreux domaines liés à la facilitation des échanges.

## L'OMD et l'OMC

L'OMD et l'OMC entretiennent depuis longtemps des liens de coopération. En particulier, l'OMD gère les Comités techniques de deux accords importants de l'OMC portant respectivement sur l'évaluation en douane et sur les règles d'origine.

En matière de facilitation des échanges, l'OMD est à l'égard de l'OMC une Organisation de l'Annexe D qui, depuis le début, a appuyé activement la conclusion de l'AFE. Différentes mesures de facilitation des échanges ont été négociées au sein de l'OMC et l'OMD offre son soutien dans la mise en œuvre de ces mesures. Les instruments, outils, le réseau d'experts nationaux des douanes et les partenaires du secteur privé de l'OMD sont indispensables pour la mise en œuvre des mesures en matière de facilitation des échanges.

## Projection de Mercator



La projection de Mercator est une projection cartographique cylindrique conçue en 1569 par le géographe et cartographe flamand Gerardus Mercator.

Cet outil de navigation permettait aux marins de tracer un cap rectiligne par une lecture correcte des relevés au compas et a ainsi permis de faciliter les échanges. Il est donc devenu essentiel pour comprendre le monde et a finalement mené à une plus grande connectivité.

# Quels sont les objectifs clés ?

## Mise en œuvre harmonisée reposant sur les normes mondiales de l'OMD

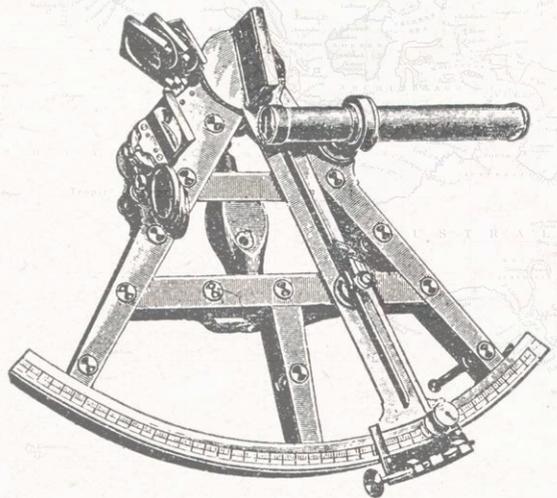
Le Programme Mercator a vocation à assister les gouvernements du monde entier à mettre en œuvre les mesures de facilitation des échanges de manière prompte et harmonisée en utilisant les instruments et outils essentiels de l'OMD tels que la CKR, tout en assurant la connectivité aux frontières et le long des chaînes logistiques internationales afin de fournir une plate-forme consolidée qui assure la circulation fluide des marchandises commercialisées de par le monde.

## Assistance technique et renforcement des capacités sur mesure

Grâce à la somme d'expertise et d'expériences acquises en matière d'assistance technique et de renforcement des capacités dans le domaine douanier à l'échelle mondiale, y compris un réseau d'experts accrédités et des mécanismes couvrant tous les aspects de la coopération avec les donateurs, le Programme Mercator apporte un soutien sur mesure à la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges.

## Coordination efficace entre toutes les parties prenantes

Faisant fond sur une coopération de longue date avec l'OMC, d'autres organisations internationales et le secteur privé, le Programme Mercator constitue un moyen important pour coordonner les besoins et les priorités de toutes les parties prenantes.



# Quels sont les avantages ?

## Avantages pour les pays en développement et les pays moins avancés

Les pays en développement et les pays moins avancés (PMA) peuvent demander et recevoir une assistance technique et un renforcement des capacités sur mesure en fonction de leurs propres besoins à l'appui de la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges. Le Programme Mercator fournit également l'assistance nécessaire pour leur permettre d'évaluer leurs besoins en s'appuyant sur l'expertise de l'OMD.

## Avantages pour les institutions donatrices

L'OMD peut se prévaloir d'une expérience étendue en matière de gestion de projets d'assistance technique et de renforcement des capacités conformément aux principes d'une gestion axée sur les résultats. Le Programme Mercator débouche sur des solutions tangibles, reposant sur des éléments probants qui tiennent compte des intérêts des institutions donatrices.

## Avantages pour tous les organismes gouvernementaux

Toutes les autorités publiques, y compris les administrations des douanes, pourront ainsi acquérir une meilleure connaissance des outils existants de l'OMD et des pratiques et expériences des Membres en ce qui concerne diverses mesures de facilitation des échanges. Le Programme Mercator réduit le risque que soit appliquée une démarche non normalisée susceptible de déboucher sur des pratiques divergentes en matière de mise en œuvre.

## Avantages pour le secteur privé

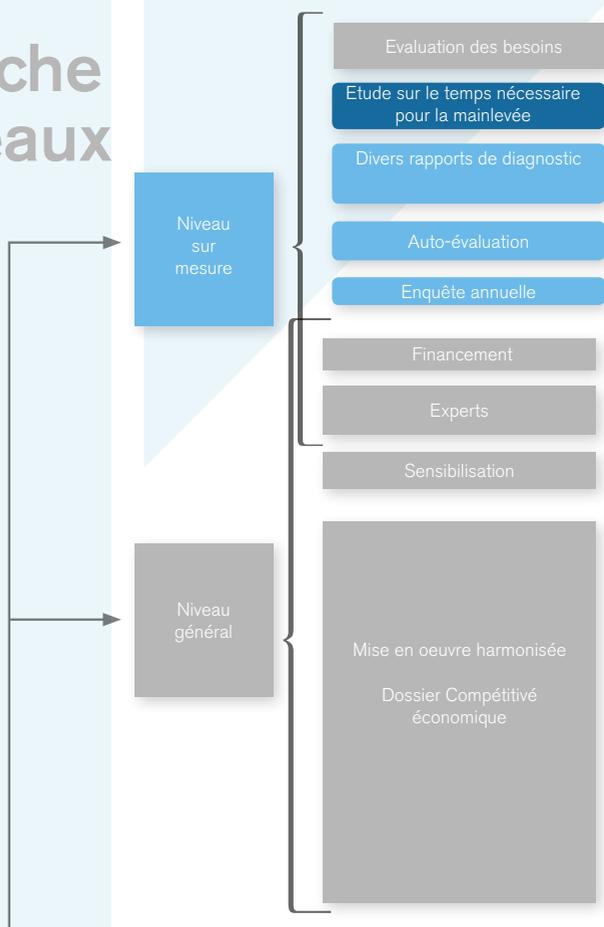
Les mesures de facilitation des échanges de l'ensemble des Membres, y compris les pays en développement et les PMA, sont promues de manière harmonisée. Le Programme Mercator contribuera à l'instauration de mesures commerciales prévisibles et modernisées et à la réduction des coûts du commerce et de la durée du dédouanement aux frontières.

## Groupe de travail de l'OMD sur l'AFE

Le Groupe de travail de l'OMD chargé de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (GT-AFE) appuiera le Programme Mercator et en assurera le suivi. Il constituera aussi un lien avec les Comités pertinents de l'OMC, et réunira les 180 Membres de l'OMD afin de leur permettre d'échanger leurs expériences concernant la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges et de dialoguer avec les institutions donatrices, les organisations et les organes internationaux, et le secteur privé.



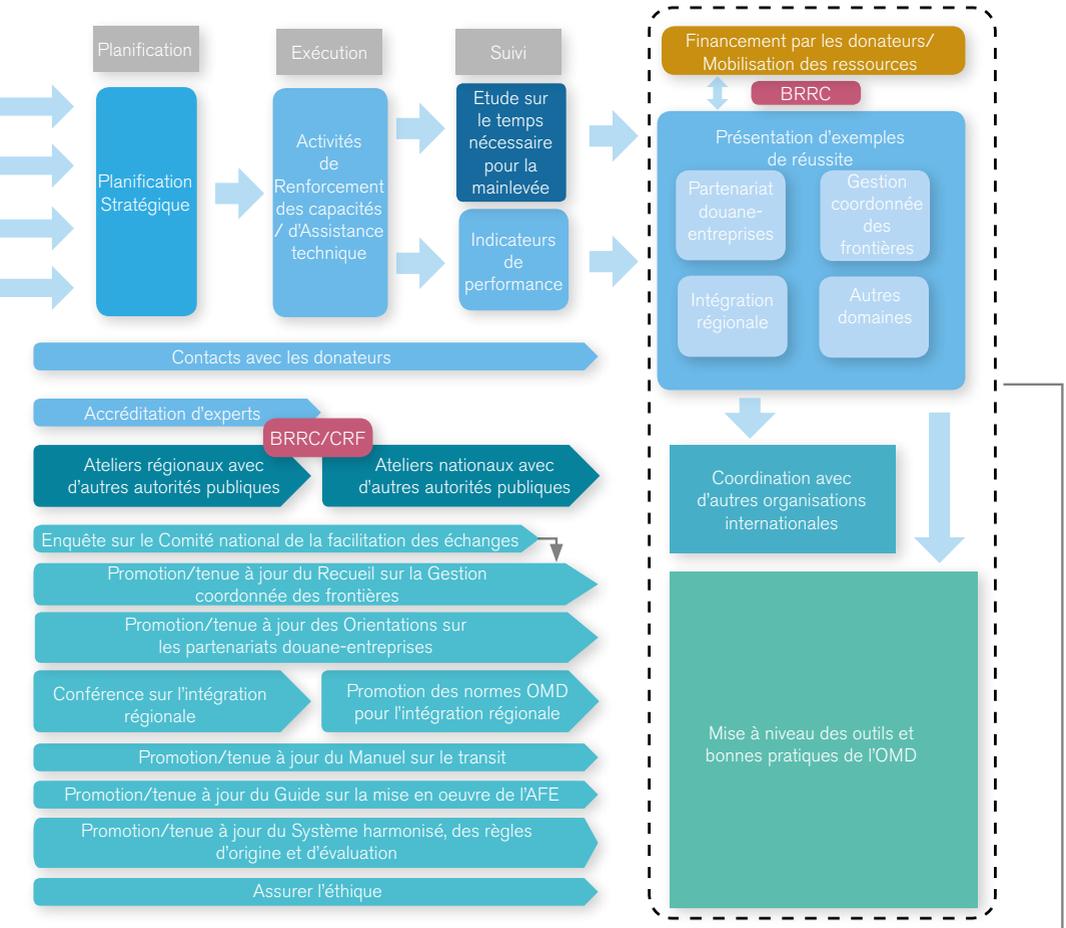
# Une démarche à deux niveaux



## Niveau général

Mise en oeuvre harmonisée : outre les instruments et outils de l'OMD comme la CKR qui existent depuis longtemps et offrent déjà une interprétation cohérente, l'OMD, dans le cadre de son Dossier sur la compétitivité économique, a conçu et continuera de tenir à jour et d'actualiser divers outils et directives complémentaires. Le Programme Mercator constitue la plateforme idéale pour ces activités.

Sensibilisation : le Programme Mercator vise à renforcer l'efficacité de la coopération entre toutes les parties prenantes, s'agissant notamment d'obtenir un niveau de volonté politique plus élevé pour pouvoir prendre conjointement des mesures destinées à faire progresser le programme de la facilitation des échanges, de rassembler tous les services gouvernementaux compétents et d'encourager, par exemple, une gestion coordonnée efficace des frontières, y compris des partenariats utiles avec les entreprises.



### Niveau sur mesure

Le Programme Mercator apparie les besoins des Membres bénéficiaires et ceux des institutions donatrices. Compte tenu des résultats de l'évaluation des besoins de l'OMD, de l'OMC et/ ou d'autres organisations, ainsi que des résultats des auto-évaluations et des Etudes sur le temps nécessaire pour la mainlevée (TRS), les pays en développement et les PMA peuvent transmettre à tout moment leurs demandes d'assistance à la Direction du renforcement des capacités de l'OMD. Les Bureaux régionaux de renforcement des capacités (BRRC) de l'OMD peuvent aider les Membres en la matière.

L'OMD mettra au point des projets d'assistance technique sur mesure de concert avec les institutions donatrices et les Membres bénéficiaires et identifiera des experts douaniers accrédités compétents au sein de son réseau douanier. Dans le cadre des travaux de suivi, l'OMD mènera également des activités de soutien à la gestion axée sur les résultats dans le domaine de la TRS et de la mesure des performances.

# Guide de mise en œuvre de l'AFE

L'OMD a conçu son Guide de mise en œuvre de l'AFE. Cet outil reposant sur le web et disponible en ligne/hors ligne aidera les Membres à trouver les outils et les instruments appropriés de l'OMD, assurant ainsi une mise en œuvre harmonisée des diverses mesures de facilitation des échanges. Il est accessible à toutes les parties prenantes, y compris au secteur privé, à l'adresse web ci-après :

[www.wcoomd.org/fr/topics/wco-implementing-the-wto-atf/atf.aspx](http://www.wcoomd.org/fr/topics/wco-implementing-the-wto-atf/atf.aspx)

## Guide de mise en œuvre

L'Organisation mondiale des douanes (OMD), une organisation intergouvernementale mentionnée explicitement dans les déclarations ministérielles de Bali, met en avant son rôle dans la mise en œuvre et la gestion de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges (AFE). L'OMD, centre d'excellence mondial sur les questions douanières, s'est engagé pour une mise en œuvre efficace de l'AFE.

**Sélectionnez un article pour afficher plus d'informations**

### FACILITATION DES ECHANGES

L'OMD MET EN ŒUVRE  
L'AFE DE L'OMC



Recherche articles:



### Article 1

Publication et Disponibilité des Renseignements



### Article 2

Possibilité de présenter des observations, renseignements avant l'entrée en vigueur et consultations



### Article 3

Décisions anticipées



### Article 4

Procédures de recours ou de réexamen



### Article 5

Autres mesures visant à renforcer l'impartialité, la non-discrimination et la transparence



### Article 6

Disciplines concernant les redevances et impositions imposées à l'importation, et les pénalités



### Article 7

Mainlevée et dédouanement des marchandises



### Article 8

Coopération entre les organismes présents aux frontières



### Article 9

Mouvement des marchandises destinées à l'importation sous contrôle douanier



### Article 10

Formalités se rapportant à l'importation, à l'exportation et au transit



### Article 11

Liberté de transit



### Article 12

Coopération douanière



## Demandes et questions

Les pays en développement et les PMA peuvent à tout moment adresser leurs demandes d'assistance technique sur mesure à la Direction du renforcement des capacités de l'OMD :

[capacity.building@wcoomd.org](mailto:capacity.building@wcoomd.org)

Les institutions donatrices et les partenaires en développement intéressés peuvent contacter l'Unité des Relations extérieures de l'OMD au sujet de toute future coopération, et notamment d'une offre de soutien financier à un projet d'assistance technique et de renforcement des capacités :

[external.relations@wcoomd.org](mailto:external.relations@wcoomd.org)

Pour plus d'informations concernant le Programme Mercator, y compris le Groupe de travail sur l'AFE et le Guide de mise en œuvre, veuillez contacter l'Equipe Procédures et Facilitation :

[facilitation@wcoomd.org](mailto:facilitation@wcoomd.org)



*Le Directeur général de l'OMC, M. Azevêdo, a félicité l'OMD d'avoir mis sur pied le nouveau Groupe de travail chargé de l'Accord sur la facilitation des échanges et pour le lancement du Programme Mercator lors des sessions du Conseil de l'OMD 2014.*



ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

**Organisation mondiale des douanes**  
**Rue du Marché, 30**  
**B-1210 Bruxelles**  
**Belgique**